

LE CACARDEUR

Bulletin municipal Édition février 2023





Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe





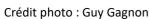


Crédit photo: Marilyne Thiffault

Crédit photo: Karine Cassista

Crédit photo: Cathia Tremblay







Crédit photo : Nancy Guimont



Crédit photo : Pier-Audrey Giasson

TABLE DES MATIÈRES

BONJOUR
évrier
•

MOT DU MAIRE	
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	7
PHOTOS RECHERCHÉES	8
SERVICE DES LOISIRS & PFMADA	S
HORAIRE - PATINOIRE	10
GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC	11
F.A.D.O.Q. DE POINTE-AUX-OUTARDES	13
PERMIS BRÛLAGE À CIEL OUVERT	14
	15

SERVICE D'URBANISME	15
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	16
TRAVAUX PUBLICS	17
RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS 2022	18
BÉNÉVOLAT – TEMPÊTE DU 23 ET 24 DÉCEMBRE 2022	19
RAPPEL – DÉPÔT DE NEIGE	19
CAPSULES: PRÉVENTION INCENDIE	20
CONNAISSEZ-VOUS ?	21
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À JOUR	22
ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX	22
JEUX - DIVERTISSEMENT	23
SEMAINE PRÉVENTION DU SUICIDE	
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T	26
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	27
BESOIN D'AIDE ? COMPOSEZ LE 211	27
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023	28
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	29
ANNONCES	30
ATTENTION À NOS ENFANTS	31
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	32
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL	32
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR	32

Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, <u>en couleur</u>, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME!

MOT DU MAIRE



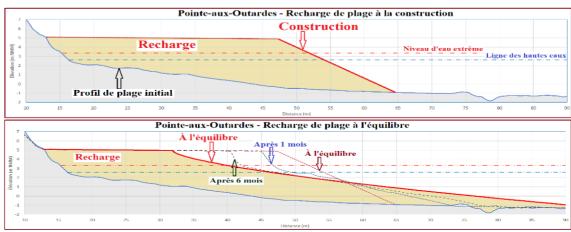
Chère Outardéennes, Outardéens!

Quelle fin d'année 2022! La période des fêtes a été perturbée par Dame nature qui s'est déchaînée. Nous compatissons avec tous ceux et celles qui ont eu à vivre des jours sans service électrique et même pour certains sans eau. Bravo à l'équipe du service des incendies et des travaux publics qui sont intervenus à plusieurs endroits pour évaluer des dangers électriques et même couper des arbres nuisibles pour les déplacements sur nos routes et sur nos rues.

La MRC de Manicouagan est présentement à évaluer un plan de nettoyage des arbres tombés sur les terres publiques intramunicipales (TPI) qui sera connu dans les prochaines semaines. Si vous désirez couper et récupérer des arbres tombés sur ces terres, vous êtes invités à communiquer avec la MRC au 418 589-9594 pour obtenir un permis de coupe et de fournir des photos du secteur concerné.

Recharge

La recharge de plage du secteur Est de la rue Labrie s'est comportée comme prévu par les spécialistes. Elle a débuté son travail de décroche visant à créer une pente naturelle où viendra mourir doucement la vague d'ici les prochaines années. Il est prévu que la crête recule d'environ 15 mètres vers la côte et que le bas de la recharge s'étende à 30 mètres au large. Le sable et le gravier se mélangeront alors pour adoucir sa texture. Alors, soyez assurés que les décrochages de la crête sont normaux et que le matériel n'est pas perdu mais bien réparti au pied de la recharge. L'UQAR et le MSP suivent de près ces changements et nous les avisons de tout mouvement, comme aux extrémités des enrochements.



Enrochement (Labrie Ouest)

Tel que vous l'avez remarqué, le Parc Nature a été très affecté par la perte d'arbres et de terrain. Également, les 500 mètres à l'Est du Parc en bordure du premier enrochement linéaire effectué il y a plusieurs années par le MTQ, ont subi plusieurs décrochages et des pertes de terrain se sont produites. Notre inspecteur municipal, M. Maxime Whissell, en a fait état rapidement au MSP qui nous fera parvenir ses recommandations et son implication selon le cas.

Scierie des Outardes

Produit forestier Résolu (SDO), notre citoyen corporatif et notre partenaire dans bien des projets de la municipalité par la participation financière de sa fondation, transférera toutes ses activités de coupe forestière au nord de la C-901 (225 km), lieu où un nouveau camp pour 150 employés est pratiquement terminé. Ceci aura comme conséquence une plus grande alimentation journalière pour la scierie en raison de l'utilisation de camions «méga load». La scierie ajoutera ainsi un 3^e quart de travail qui amènera des emplois chez nous. Le manque de personnel localement fait en sorte que 12 nouveaux arrivants(es) du Maroc se joindront à l'équipe au courant de l'été 2023 pour des contrats d'une durée de 3 ans. La compagnie est à la recherche de logements, faites-nous savoir vos disponibilités.

Lac-à-l'épaule

Le conseil et les dirigeants de votre magnifique municipalité se rencontreront le 4 février prochain pour échanger sur les visions communes de chacun (es) sur les enjeux de notre municipalité. L'aménagement du territoire, les types d'habitations, les services communautaires municipaux, les loisirs et la culture, le développement économique, l'agroalimentaire et industriel, la protection des milieux humides et hydriques sont des sujets qui seront abordés. Le tout sous la gouverne de la firme Mu-Conseil qui a été mandatée pour mener à bien l'exercice et documenter l'issu de la rencontre.

Réunions et décisions

Le conseil a siégé en séance ordinaire le 16 janvier dernier à 19h30 en assemblée ordinaire. Voici les principaux points de décisions et vous pouvez également consulter tous les procès-verbaux des précédentes réunions sur le site Internet de la municipalité au <u>www.pointe-aux-outardes.ca</u>.

Le conseil a adopté le Règlement 367-22 visant à déterminer les taux de taxe foncière générale, les taxes spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux tels que précisés au budget adopté le 19 décembre 2022.

Comme le veut la coutume, le mois de janvier est celui des renouvellements d'adhésion aux différentes associations dont fait partie notre personnel cadre. Soit l'ADMQ pour la direction, la COMBEQ pour notre inspecteur en bâtiment qui siège d'ailleurs sur le CA provincial de cette association et les Camps du Québec et l'Association des loisirs municipaux pour notre superviseure en loisirs et culture

Nous avons autorisé le paiement de la firme compagnie Magnor qui suit de très près la qualité de notre eau potable, pour les services suivants :

Reconditionnement des filtres aux sables verts (mai 2022)
 9 739,34 \$

• Décolmatage à l'air des médias, manque de lavage (septembre 2022) 5 429,64 \$

Nous avons autorisé madame Dania Hovington, directrice générale et greffièretrésorière pour la signature du protocole d'entente avec le Refuge Animal Le Chapitou.

M. Normand Bissonnette a été nommé comme représentant observateur suppléant sur le conseil d'administration du Consortium de recherche sur la pomme de terre de Les Buissons.

Que notre magnifique municipalité continue de cultiver l'harmonie et l'entraide, je suis à votre disposition pour toutes questions ou pour une rencontre afin d'échanger sur vos projets.

Julien Normand,

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes







LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

DATE	CONTRACTANT	MONTANT (\$)	OBJET DU CONTRAT
26-08-22	Atmosphare	97 938,33 \$	Jeux et toilette écologique - Portail
21-03-22	Boréal Entrepreneur	21 118,04 \$	Tour pour antenne station pompage Les Buissons
29-09-22	Électricien inc.	4 646,72 \$	Réparer moteur pompe
28-11-22	Jean Fournier inc.	1 261 656,52 \$	Travaux de stabilisation des berges
01-01-22	Groupe Ultima inc.	38 662,30 \$	Assurances 2022
01-01-22		168 835,20 \$	Déneigement des rues, stationnements et chemins d'accès
31-03-22		24 199,77 \$	Réparation entrée eau – Bureau municipal
31-05-22	Ent. R & G St-Laurent inc.	8 209,86 \$	Rép. Bris aqueduc - ch. Principal / rue du Moulin
29-08-22		2 957,51 \$	Rép. Entrées eau
31-12-22		4 251,21 \$	Réparation d'entrée d'eau 121, ch. Principal
01-01-22	M.R.C. de Manicouagan	105 290,44 \$	Quote-part + Évaluation
01-01-22	Municipalité de Chute-aux- Outardes	222 834,35 \$	Entente incendie
01-01-22	Régie de gestion des matières résiduelles	160 530,36 \$	Quote-part
13-09-22		9 791,62 \$	Travaux ponceau BSL
08-11-22	Roland Munger inc.	48 821,26 \$	Divers travaux d'aqueduc
08-11-22		3 055,47 \$	Réparation valve rue Harvey
23-02-22			Dégel eau – Bureau municipal
14-10-22	Sani-Manic Côte-Nord inc.		Vidange des fosses septiques 2022
11-11-22		7 951,67 \$	Vidange fosse rue David et bâtiments
24-03-22	Université Laval	74 000,00 \$	Caractérisation du benthos – Stabilisation des berges

Pointe-aux-Outardes, le 16 janvier 2023

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil : Lundi, le 13 février 2023 à 19h30



TAXES MUNICIPALES

LES TAXES FONCIÈRES 2023 SERONT ENVOYÉES PAR LA POSTE LE 20 FÉVRIER PROCHAIN

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes. <u>C'est votre responsabilité!</u>

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque, par virement à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou en argent comptant avec reçu.

NOUVEAU MOT DE PASSE POUR LES VIREMENTS

Question : **Pour** Réponse : **Taxes2023**

PRENDRE NOTE QUE LORSQUE VOUS INDIQUEZ LE NUMÉRO DE COMPTE SUR VOTRE CHÈQUE, VOTRE MATRICULE EST CELUI QUI COMMENCE PAR F-XXXX-XX.XX-0000. VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE VOTRE COUPON **SANS LE BROCHER.**

Notez que la municipalité <u>NE DISPOSE PAS</u> de terminal pour le paiement par Interac.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc. De plus, prenez note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.



N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante : <u>municipalite@pointe-aux-outardes.ca</u>

UNIFORMISATION DES ADRESSES POSTALES DE POINTE-AUX-OUTARDES



RAPPEL

POUR LES RÉSIDENTS UTILISANT LE «GOH 1HO»

Afin de faciliter la transition, Postes Canada continuera de livrer le courrier qui porte votre ancienne adresse postale pendant <u>un an après le changement</u>. Votre courrier et vos colis seront ainsi livrés à leur destination et ne seront pas renvoyés à l'expéditeur pendant cette transition. Le nouveau code est le **GOH 1MO**.

Les entreprises, les organisations ou les institutions suivantes mettront automatiquement votre nouvelle adresse postale à jour dans leurs systèmes, tels que :

- Bell
- Vidéotron
- Telus
- Votre magnifique municipalité
- Hydro-Québec
- Soc. de l'ass. auto. (SAAQ)
- Régie de l'ass. maladie (RAMQ)

SERVICE DES LOISIRS & PFMADA

Sentier des Skieurs de la savane :

Avec les récentes bordées de neige, l'équipe de bénévoles a débuté les travaux dans le sentier. Au moment d'écrire ces lignes, le sentier n'est pas encore prêt pour l'utilisation. Lorsqu'il sera prêt à être utilisé, l'annonce sera faite sur la page Facebook de la municipalité et sur notre site Internet. Les quantités de neige étant faibles rendent la tâche plus difficile pour l'entretien et le damage. En attendant, vous pouvez vous procurer



les cartes d'accès au sentier pour la somme de **20\$** par adresse civique pour la saison en entier. Également, la location d'équipement, soit des ensembles pour le ski de fond ou des raquettes pour la somme de **10\$** par adresse civique pour la saison complète. Prévoir un dépôt de **5\$** par location. Le dépôt vous est remis au retour de l'équipement. Avec les gros vents du 23 décembre dernier, plusieurs arbres sont tombés, nos super bénévoles ont travaillé sans relâche pour remettre nos pistes en état. Je tiens à remercier Steeve, Raynald, Simon, Stéphane et Pierre et à ceux qui ont participé dont j'ai malheureusement oublié le nom.



Défi château de neige :

C'est le moment de jouer dehors puisque le Défi château de neige est de retour!!! Loisir & Sport Côte-Nord vous ont préparé des prix de participation de fou!!!! Familles, services de garde, École les Dunes, organismes de Pointe-aux-Outardes, à vos châteaux. Vous avez **jusqu'au 13 mars** prochain pour vous inscrire.

Atelier de cuisine
Prochaine activité le 28 février 2023

Espace famille
Prochaine date le 18 février 2023



Café viennoiseries :



Lundi, 6 février 2023 de 9 h 30 à 11 h 30.

L'activité n'est pas encore choisie donc, surveillez notre page *Facebook* elle sera annoncée sous peu.

HORAIRE - PATINOIRE

HORAIRE DE LA PATINOIRE A compter du 9 janvier 2023 Horaire de fin de semaine lors des journées pédagogiques

IGNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		Après-	Après-midi de 13h00 à 16h45	h45		
rraní	rraní	rrant	rent	romé	Patinage libre 13h00 à 15h00	ye libre 1 15h00
TEKME	rekme	TEKME	FERIME	FERME	Hockey libre 15h00 à 16h45	Hockey libre 15h00 à 16h45
		FERA	FERMÉ ENTRE 17h et 18h	4		
		Soiré	Soirée de 18h00 à 19h30	01		
Bâton et rondelle (7-12 ans) 18h00 à 19h15	Patinage libre 18h00 à 19h15	Bâton et rondelle (7-12 ans)	Patinage libre 18h00 à 19h15	Bâton et rondelle (7-12 ans)	Bâton et rondelle (7-12 ans)	Patinage libre 18h00 à 19h30
		Soiré	Soirée de 19h30 à 21h45			
Bâton et rondelle 19h30 à 21h45	Bâton et rondelle 19h30 à 21h45	Patinage libre 19h30 à 21h45	Bâton et rondelle 19h30 à 21h45	Bâton et rondelle 19h30 à 21h45	Bâton et rondelle 19h30 à 21h45	aton et rondelle 19h30 à 21h45
			Fermeture 22h00			

IMPORTANT:

coude sont obligatoires pour les moins de 18 ans et fortement recommandé pour les plus de 18 Veuillez prendre note que pour une raison de sécurité, lors des périodes de hockey (libre ou réservation), le port du casque avec protecteur facial (grille ou visière) ainsi que le protègeans.



Notez, que la salle communautaire du Centre des loisirs n'est pas disponible pour des activités libres.



GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC.

Un service gratuit pour nos familles et leurs jeunes. Ensemble pour la réussite éducative de ceux-ci!

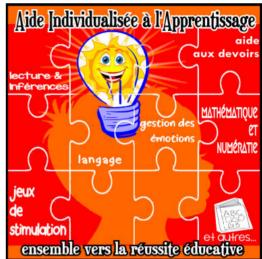
Votre enfant éprouve des difficultés ou des retards d'apprentissage?
Votre enfant est sur une liste d'attente pour des services professionnels?
Vous êtes inquiets face au développement de votre jeune?

Nous vous offrons l'opportunité de travailler avec des jeux spécifiques...

- un ou des axes de développement de votre jeune
- Gestion des émotions (colère, anxiété, etc.)
- Langage
- Lecture (décodage et inférence)
- Prérequis scolaire
- Et autres...

Rencontres ludiques personnalisées

chez vous ou dans un autre milieu en fonction de ce qui est plus facilitant... Éducatrice + l'enfant + **VOUS**, l'adulte significatif!



Contactez-nous pour en savoir +, **Grains de Soleil Côte-Nord inc.** 418 567-8920 #4 ou gdscotenord@yahoo.fr ou Page FB *GrainsdeSoleil37*

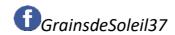


Préparez vos bottes et votre habit de neige

Le 1^{er} lundi de la Relâche, **27 février 2023, 16h à 19h**Au Centre des Loisirs de Pointe-aux-Outardes
Près de notre tente prospecteur
On vous prépare une « Activité familiale »

- ♦Parcours et défis dans la pénombre
- ♦Histoire et jeux d'ombres
- ♦Feu et saucisses
- ♦ Apportez vos sandwichs à faire griller sur le feu

Surveillez notre page Facebook pour en savoir + Publicité dans la semaine du 19 février 2023





Pointe-aux-Outardes Communauté Vigilonie

Grains de Soleil Côte-Nord inc. 418-567-8920 #4



Grâce à l'intérêt porté pour un projet de Halte-Garderie Plein-Air par l'équipe municipale de Pointe-aux-Outardes et l'organisme communautaire famille : Grains de Soleil Côte-Nord inc.

Grâce à l'implication citoyenne de concitoyens et d'entreprises du milieu





(418) 589-3761







Grâce à des investissements et des implications financières de plusieurs partenaires, entreprises et organismes;

ainsi qu'un financement de la Politique de Soutien aux Projets Structurants

La population constate l'installation d'une tente «prospecteur», sur son territoire.



Nous vous remercions de veiller à la protection de cette nouvelle infrastructure

Que vous soyez jeunes ou vieux, randonneurs, automobilistes ou motoneigistes...

Devenez un partenaire vigilant...

Si vous voyez quelque chose d'inhabituel autour de la tente_ appelez! SVP!

911 ou 418-297-2838

F.A.D.O.Q. DE POINTE-AUX-OUTARDES



Dimanche, le 5 février 2023 De 8h30 à 12h00

LES DIMANCHES

Déjeuner FADOQ

Adulte: 8,00 \$
Enfant 6-12: 4,00 \$
Enfant 0-5: Gratuit

CENTRE DES LOIRSIRS DE POINTE-AUX-OUTARDES

C'est le mois de votre anniversaire ? C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement







PERMIS BRÛLAGE À CIEL OUVERT



Suite aux grands vents du 23 et 24 décembre dernier, beaucoup d'arbres sont malheureusement tombés sur les terrains. Plusieurs d'entres vous souhaitent brûler ces arbres et ces branches. Sachez que vous devez avoir un permis de brûlage à ciel ouvert afin d'en effectuer.

Comment vous en procurer un ?

- Vous devez contacter *M. Philippe Beaudet, Directeur de la Sécurité Incendie (DSI)* au 418 567-2144 poste 723 ;
- Vous venez à la réception de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, remplir le formulaire qui sera ensuite acheminé à *M. Beaudet* avant l'acceptation ;
- Vous pouvez le compléter à la maison via le lien : https://pointe-aux-outardes.ca/services-aux-citoyens/securite-incendie-et-protection-civile/ et nous l'acheminer par courriel au municipalite@pointe-aux-outardes.ca.

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.







PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2022-2023 JUSQU'AU 31 MARS 2023



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant?

Votre revenu est limité?

Le programme RénoRégion peut vous être utile!

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défectuosités relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défectuosités qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



<u>IMPORTANT</u>: Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : 418-589-9594

info@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.



N'essayez pas de le réparer vous-même.



SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

BACS D'ORDURE ET DE RECYCLAGE

Nuisance aux opérations de déneigement Situation problématique concernant la collecte des ordures et du recyclage. Les bacs roulants doivent être placés à la limite de votre propriété, de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, incluant l'accotement, et ce, la veille du jour prévu de la collecte.



Merci de votre collaboration

RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS 2022

		Permis	
Туре	Nbre émis	Valeur	Montant
Abattage d'arbres	5	2 550.00\$	0.00\$
Agrandissement bâtiment complémentaire	1	25 000.00\$	0.00\$
Agrandissement résidentiel	4	110 000.00\$	80.00\$
Certification d'autorisation	6	179 800.00\$	0.00\$
Clôture	3	5 500.00\$	0.00\$
Construction bâtiment accessoire	16	918 500.00\$	160.00\$
Démolition	2	5 000.00\$	0.00\$
Installation septique	10	149 563.00\$	200.00\$
Nouvelle construction	3	675 000.00\$	90.00\$
Patio, terrasse, galerie	5	12 500.00\$	0.00\$
Piscine hors-terre	1	2 000.00\$	0.00\$
Prélèvement des eaux	2	12 000.00\$	40.00\$
Remblai et déblai	5	12 000.00\$	0.00\$
Rénovation – Rép. bâtiment comm. et indus.	1	763 497.00\$	0.00\$
Rénovation – Rép. bâtiments complémentaires	6	28 000.00\$	0.00\$
Rénovation – Réparation résidentielle	38	449 780.00\$	0.00\$
Transformation bâtiment principal	3	428 960.00\$	0.00\$
Vente de garage	2	0.00\$	0.00\$
SOUS-TOTAL	114	3 780 150.00\$	570.00\$

Lotissements			
Lotissements	7	0.00\$	0.00\$
SOUS-TOTAL	7	0.00\$	0.00\$

TOTAL	121	3 780 150.00\$	570.00\$
-------	-----	----------------	----------







BÉNÉVOLAT – TEMPÊTE DU 23 ET 24 DÉCEMBRE 2022



Voici les bénévoles, M. Julien Normand, Mme Dania Hovington, M. Daniel Bérubé et M. Jean-François Gauthier, qui ont fait la distribution d'eau pour les citoyens du secteur Baie-Saint-Ludger qui n'ont pas eu d'eau pendant les 100 heures de perte de courant du 23 au 27 décembre dernier.

Au nom des résidents de ce secteur, *mercí*!

RAPPEL - DÉPÔT DE NEIGE

Dépôt de neige sur l'accotement et la chaussée

Il est interdit de jeter de la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut entraîner des conséquences importantes sur la sécurité des usagers de la route. La neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui entraîneraient dans certains cas des pertes de contrôle et/ou des accidents.

Ces interdictions sont inscrites dans Code de la sécurité routière aux articles suivants :

498. Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende.

Le Ministère rappelle également aux propriétaires riverains de ne pas déverser de la neige dans les fossés. Cette façon de faire peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait entraîner des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou causer des inondations sur les terrains privés.

CAPSULES: PRÉVENTION INCENDIE

LES CENDRES CHAUDES



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les dix (10) premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des

circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique ;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Source: https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html

CONNAISSEZ-VOUS?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.

Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)

Notre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.



Merci à **Cindy Therrien**, citoyenne de Pointe-aux-Outardes qui a eu la clairvoyance et a porté le rêve de mettre sur pied une haltegarderie plein air, ici sur notre territoire. Elle a réussi à concrétiser ce projet avec un appui généreux de son employeur (Grains de Soleil Côte-Nord inc.), du programme PSPS et une contribution importante de la municipalité. Par son acharnement, sa ténacité et sa personnalité avenante, elle a su rallier plusieurs partenaires et négocier plusieurs contributions afin de mettre sur pied ce service de halte-garderie communautaire particulier et unique. *Mercú*!





NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À JOUR

Vous avez changé votre numéro de résidence ou de cellulaire ? Vous êtes un nouveau résident dans notre magnifique municipalité ?

Veuillez communiquer avec nous afin de mettre à jour votre dossier et mentionnez toutes les propriétés ou les matricules pour lesquels le(s) changement(s) s'applique(nt).

- Par téléphone au 418 567-2203, poste 0;
- Par courriel à <u>municipalite@pointe-aux-outardes.ca</u>;
- Par télécopieur au 418 567-4409.



Merci de votre collaboration et votre compréhension!

ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX



La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :

- La licence permet de retrouver le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24;
- La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge Le Chapitou (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qui l'a trouvé (souvent son propre voisin);
- La licence vous permet de respecter la règlementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entrainer une amende de 250\$ + les frais alors que la licence ne coûte que 10,00 \$ à notre magnifique municipalité.

Vous pouvez venir au bureau de la municipalité pour enregistrer votre chien/chat lors de nos heures d'ouverture.

JEUX - DIVERTISSEMENT

SUDOKU

	3	8		1			1	
			K				2	œ.
ıs	1	9					4	
1	2		7		1			
200				9	8	6		
8	5	3	α					
	9	1	1	2		5		
4	0				5	1		
		-	4	1	17	7		



TRACE LES POINTS

LABYRINTHE





CHERCHE ET TROUVE, LES 7 DIFFÉRENCES DANS LE DESSIN



SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE



Du 5 au 11 février 2023 se tient la 33^e Semaine de prévention du suicide. Avec comme nouveau thème **Mieux vaut prévenir que mourir**, cette campagne met de l'avant l'importance de la prévention et

encourage les gens à oser parler du suicide malgré les craintes ou l'inconfort, puisqu'agir peut faire toute la différence.

Aborder la problématique du suicide avec nos proches et dans nos milieux est une façon de prévenir le suicide. C'est pourquoi, dans le cadre de cette campagne, nous vous invitons à **oser parler du suicide**. En février, sur le site <u>oseparlerdusuicide.com</u>, nous pourrons d'ailleurs y retrouver de l'information sur la détresse, comment la déceler et

comment y répondre, des témoignages de personnes qui ont osé parler du suicide dans leur vie ainsi qu'une liste de façons de se mobiliser pour la cause.

Prenez part à cet événement majeur de sensibilisation et de mobilisation sociale afin de ne plus perdre d'êtres chers par le suicide.

Pour toi ou pour un proche, n'hésite pas et compose le 1-866-APPELLE (277-3553)



PHRASE CACHÉE

D	- 1	0	R	F	L	0	Т	Т	Α	_	S	0	N	Р	0
R	Т	E	Е	D	Α	L	Α	В	N	0	Υ	Α	D	Е	R
E	М	В	Α	R	С	Α	Т	_	0	N	Z	٧	0	_	Α
E	G	Α	S	S	- 1	Т	N	Е	R	Р	Р	Α	V	Т	Р
R	Е	V	Т	N	Е	М	Е	Р	- 1	U	Q	Е	Е	S	P
Т	N	0	_	Т	Α	Т	N	Е	М	Е	L	G	Е	R	R
E	- 1	D	Е	S	Е	С	U	R	_	Т	Е	F	L	Е	0
E	Α	0	U	Т	- 1	L	- 1	S	Α	Т	- 1	О	N	G	U
G	Р	S	٥	R	V	1	Е	G	_	ш	Е	Т	Т	N	v
Α	0	Т	Α	R	Е	Н	C	Α	Т	Т	Α	_	S	Α	E
Т	С	0	N	_	V	0	-	ш	_	Е	R	N	D	R	1
E	N	F	_	L	Е	R	Е	Х	С	U	R	S	-	0	N
V	V	_	Т	Ν	Е	М	Е	R	_	٧	Α	Ξ	C	D	U
U	Е	Т	- 1	٧	- 1	Т	С	Α	Е	Е	L	L	- 1	Α	Т
Α	L	L	N	0	- 1	Т	Α	Т	Α	N	Α	G	Е	R	E
S	Е	С	N	Α	S	1	Α	L	Р	В	Α	Т	Е	Α	U

Activité Copain Gilet Rive Apprentissage Embarcation Nager Sauvetage Enfiler Natation Approuvé Securite Attacher Équipement Noyade Survie Balade Excursion Orange Taille Bateau Flottaison Plaisance Utilisation Chavirement Froid Reglementation Voilier

PHRASE CACHÉE:

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T



La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (<u>S</u>avoir être <u>Q</u>uelqu'un d'<u>U</u>nique <u>A</u>ux yeux de <u>T</u>ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

COORDONNÉES

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Courriel: mdjlesquat@hotmail.com

Téléphone: 418 567-1202

Facebook (Groupe): Mdj le S.Q.U.A.T

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro <u>418-567-2274 (poste 0)</u> et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chuteaux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaire du service : Bureau municipal situé au

471, chemin Principal

Tous les mardis de 8 h à 9 h 30

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

<u>Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.</u>

BESOIN D'AIDE? COMPOSEZ LE 211

TROUVER DE L'AIDE, SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, PUBLICS ET PARAPUBLICS, C'EST FACILE QUAND VOUS FAITES LE BON APPEL.

Le 211 est un service téléphonique gratuit d'information et de référence centralisé qui dirige rapidement les personnes vers les programmes et les services sociocommunautaires disponibles dans leur région.



Ce service gratuit et confidentiel est accessible 7 jours sur 7, jour et nuit. Vous n'avez donc pas à donner votre nom ni à fournir de renseignements personnels pour demander de l'information. En appelant le 211, les gens peuvent s'entretenir avec une personne qui leur posera des questions sur leur situation et leur suggérera ensuite des programmes ou des services susceptibles de les aider.

Le 211 n'est pas qu'un service téléphonique, on peut aussi le consulter par clavardage, sur Internet et par messagerie texte pour être dirigé confidentiellement vers les bonnes ressources et les bons services.

MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



Ordures : lundis

Recyclage : vendredis

Installations fermées

Février								
L	M	M	J	V				
		1	2	3				
6	7	8	9	10 🥊				
13 🦷	14	15	16	17				
20	21	22	23	24 🧰				
27 🦷	28	\$60	1)}					

Mars							
L	M	M	J	V			
		1	2	3			
6	7	8	9	10 🦅			
13 🦷	14	15	16	17			
20	21	22	23	24 🥊			
27 🦅	28	29	30	31			

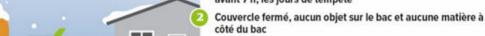


Télécharge l'application

Québec

(5) consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête



Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié

Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité

Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviezvous?



- Votre bac bleu appartient à la Régie.
- Votre bac est attitré à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement.

Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un! Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité.

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en viqueur.

Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

Bac brun: informez-vous!



Visitez notre site Internet www.regiemanicouagan.qc.ca pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!

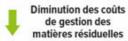


Réduction de nos déchets



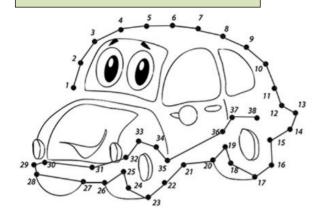


Augmentation de la qualité de service



RÉPONSE: JEUX - DIVERTISSEMENT

RÉPONSE TRACE LES POINTS



RÉPONSE PHRASE CACHÉE

Portez votre veste de flottaison individuelle

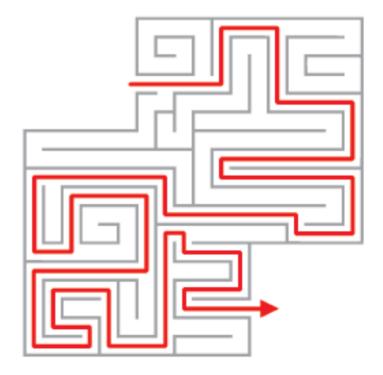
RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



RÉPONSE SUDOKU

2	3	8	5	4	7	9	B	1
B	7	4	9	3	1	Ø	2	5
5	1	9	Ó	6	2	33	4	7
9	2	6	7	5	3	4	1	00
7	4	1	2	9	8	6	5	3
8	5	3	G	1	4	2	7	9
3	9	7	1	2	6	5	8	4
4	8	2	3	7	5	ı	9	6
1	6	5	4	8	9	7	3	2

RÉPONSE LABYRINTHE



ANNONCES



CAFÉS-RENCONTRES DE FÉVRIER

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.

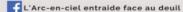


Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande 418 589-8055

QUAND Lundi le 6 et 20 février dès 19 h 00 LIEU

835, Boul. Jolliet

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :





Clinique de prélèvement sanguin privée sur rendez - vous Reçu fourni pour remboursement (Impôt ou Assurance)

Tracy Roy Technologiste Médicale

1388 d'Anticosti Local - 2 Baie-Comeau, Qc. G5C 3R2

(418) 293-6410

prelevement.petiteabeille@outlook.com



ATTENTION À NOS ENFANTS





La municipalité désire vous rappeler que lorsque l'autobus scolaire est en **ARRÊT**, vous devez l'être **obligatoirement** aussi et les zones scolaires sont des zones à risque. Soyez vigilants en présence d'autobus scolaires, respectez les panneaux de signalisation et les limites de vitesse.

MERCI!

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone: 418 567-2203 Télécopieur: 418 567-4409

Courriel: municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police: 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir): 418-567-2281 poste 5109

Régies de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118/418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC: 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou): 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30		
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30		
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30		
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30		
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé		

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

est le 20 de chaque mois.

